

## **Conseil scientifique du CNRS**

### **Recommandation**

#### **Le recrutement des chercheur.ses.s**

La réduction brutale annoncée dans le recrutement de chercheurs du CNRS, de 300 à 250 postes statutaires ouverts en 2019, affaiblit le CNRS. Elle diminue l'attractivité de l'organisme et contribue à décourager les étudiant.e.s de s'engager dans la recherche. Le Conseil scientifique réaffirme que la force du CNRS, y compris à l'échelle internationale, repose largement sur sa capacité à recruter peu de temps après la thèse sur des postes permanents. Le Conseil scientifique recommande de maintenir le recrutement de chercheurs permanents à un niveau de recrutement permettant d'endiguer la diminution déjà effective des effectifs et maintenir l'organisme à son niveau international.

**Dorothee BERTHOMIEU**  
Présidente du Conseil scientifique

**Recommandation adoptée le 23 novembre 2018**

**Votants : 18 Pour, 1 Contre, 2 Abstentions**